

VILLE DE BOGNY SUR MEUSE DOSSIER D'INSCRIPTION 2025 - 2026

Accueil Périscolaire et cantine

Pièces à joindre :

- ✓ Le dossier dûment rempli ainsi que la fiche sanitaire et 1 photo
- ✓ Une attestation de Quotient Familial de la CAF de moins de 1 mois (ou dernier avis d'imposition pour les foyers ne possédant pas de QF CAF) Nous vous informons que le Service Animation dispose d'un accès au CDAP de la CAF pour vérifier votre quotient familial.

Le quotient familial est calculé par la Caf en fonction des revenus déclarés par la famille, des allocations perçues, aides au logement comprises, et de la composition de la famille. Quotient familial = revenus bruts annuels (avant tout abattement fiscal) divisés par 12 mois + prestations / nombre de parts.

- √ 1 attestation de paiement de la CAF mentionnant l'AEEH si votre enfant en est bénéficiaire
- ✓ Photocopie des vaccins
- ✓ Un document juridique en cas de séparation ou de garde alternée.
- ✓ Toutes les rubriques sont obligatoires

Les familles doivent être à jour dans les règlements de factures pour pouvoir renouveler l'inscription de leurs enfants.

Inscriptions:

Elles ont lieu au bureau 109 aux horaires d'ouvertures de l'Hôtel de Ville à partir du mardi 22 juillet 2025 à 14h00 En dehors de ces dates, les dossiers peuvent être téléchargés sur le site de la Ville :

www.bognysurmeuse.fr et sur l'Espace Famille

Tarifs périscolaires

Règlement obligatoire à réception de la facture.

Les tarifs sont adaptés aux ressources de la famille et basé sur le quotient familial de la CAF T1 : QF < 1000 € T2 : 1001 € <QF < 3500 € T3 : QF > 3500 €

	1 ^{er} enfant	A partir du 2ème enfant
TARIF 1:	Matin (7h00-8h30) : 1.25 €	Matin (7h00-8h30) : 1.00 €
QF < 1000 €	Midi (11h30-13h30) : 3.00 €	Midi (11h30-13h30) : 2.50 €
	(repas 1 € - garderie 2 €)	(repas 1 € - garderie 1.50 €)
	Soir (16h30-18h00) : 1.25 €	Soir (16h30-18h00) : 1.00 €
TARIF 2 :	Matin (7h00-8h30) : 2.55 €	Matin (7h00-8h30) : 2.00 €
QF entre 1001 € et 3500 €	Midi (11h30-13h30) : 5.00 €	Midi (11h30-13h30) : 4.50 €
	(repas 2.50 € - garderie 2.50 €)	(repas 2.50 € - garderie 2 €)
	Soir (16h30-18h00) : 2.55 €	Soir (16h30-18h00) : 2.00 €
TARIF 3:	Matin (7h00-8h30) : 5.10 €	Matin (7h00-8h30) : 4.00 €
QF > 3500 €	Midi (11h30-13h30) : 7.50 €	Midi (11h30-13h30) : 7.00 €
	(repas 3.50 € - garderie 4.00 €)	(repas 3.50 € - garderie 3.50 €)
	Soir (16h30-18h00) : 5.10 €	Soir (16h30-18h00) : 4.00 €

Le midi : le repas et la garderie sont obligatoires

Mode de règlements acceptés : Espèces, chèque bancaire ou postal à l'ordre de JEUNESSE DE BOGNY SUR MEUSE, Carte bancaire et prélèvement PayFip uniquement sur l'espace Famille

HOTEL DE VILLE DE BOGNY-SUR-MEUSE Place de l'Hôtel de Ville 08120 BOGNY - SUR - MEUSE

tél.: 03 24 53 94 20 e-mail: serviceanimation@bognysurmeuse.fr

VILLE DE BOGNY SUR MEUSE DOSSIER D'INSCRIPTION 2025 - 2026

Accueil Périscolaire et cantine

FICHE SIGNALETIQUE

Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Classe et nom instituteur
•			
on de famille :		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
écurité sociale du respons	sable légal :		
ce responsabilité civile :	ASSUREUR		N° contrat
PERSO	ONNES A PR	ÉVENIR I	EN CAS D'URGENCE
			EN CAS D'URGENCE
n et prénom :			
m et prénom :esse			
n et prénom :esseéphone		Lien de	parenté
m et prénom :éesseéphone		Lien de	parenté
m et prénom :éphone		Lien de	parenté
n et prénom :éphone		Lien de	parenté
m et prénom :		Lien de	parentéparenté.
m et prénom :		Lien de	parenté
m et prénom :		Lien de	parentéparenté
m et prénom :		Lien de	parentéparenté
m et prénom :		Lien de	parentéparenté
om et prénom :		Lien de	parentéparenté
om et prénom :		Lien de	parentéparenté
om et prénom :	Photo	Lien de	parenté
om et prénom : lresse léphone om et prénom : lresse léphone om et prénom : lephone om et prénom :		Lien de	parentéparenté
om et prénom :	Photo	Lien de	parenté
m et prénom : resse éphone m et prénom : resse éphone m et prénom : resse éphone m et prénom :	Photo	Lien de	parenté

(Cocher la case correspondante)







MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Code De l'action Sociale et des Familles

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 – ENFANT					
NOM :		_			
PRÉNOM :					
DATE DE NAISSANCE :					
GARÇON □	FILLE 🗆				

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT : Pour l'année scolaire 2025 - 2026 2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant). L'enfant est-il à jour de ses vaccins oui □ SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION: LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION 3 - RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? Oui □ non □ Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice) Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance. **ALLERGIES: ASTHME** oui □ non □ MEDICAMENTEUSES oui □ non □ oui 🛘 non 🗖 AUTRES **ALIMENTAIRES** oui 🛘 non 🗖 L'enfant peut-il se faire maquiller PRECISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR (si automédication le signaler) **INDIQUEZ CI-APRÈS:** LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

4 - **RECOMMANDATIONS** UTILES DES PARENTS

Je soussigné,responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date: Signature: